



CTOS

**NOUVELLE
CALÉDONIE**

Bilan moral
et Rapport d'activités

2 0 1 9

Bilan moral

L'année 2019 aura été, dans la continuité des années 2017 et 2018, marquée par la rigueur qu'imposent les contraintes budgétaires de la Nouvelle-Calédonie. Cela reste donc une constante depuis 3 ans et rien ne nous indique malheureusement que l'avenir proche soit sur ce plan plus optimiste. Nous avons souligné par le passé le danger que représentait pour nos clubs, nos ligues, comités et fédération cette contrainte économique et les répercussions que cela aurait pour nos bénévoles qui constituent le socle indispensable sur lequel repose les fondements du tissu associatif sportif. Les assemblées générales auxquelles nous avons pu assister nous montrent que, dans bien des cas, ce mal est bien présent et qu'aujourd'hui nous avons de plus en plus de difficultés à voir de nouveaux bénévoles rejoindre nos rangs. Bien des postes restent non pourvus dans nos divers organismes dirigeants. C'est, à notre sens un point crucial, car, quelle que soit la contrainte économique, appliquer cette contrainte à un bénévole qui par définition ne coûte pas cher est un non-sens économique, mais surtout sociétal eu égard aux valeurs que véhicule le sport, quelle que soit sa forme de pratique, sans parler du vecteur de lien social qu'il crée et du bénéfice qu'il apporte sur le plan de la santé et du bien-être. Il nous faut espérer que cela n'aura pas un impact direct sur le nombre de licenciés car à l'heure où je rédige ce bilan, les chiffres ne sont pas encore en notre possession.

Les valeurs que véhicule le sport, nous les avons mises en exergue lors de la préparation de l'équipe des Cagous qui se sont illustrés à Apia. Respect, Unité, Excellence ont été l'essence de la victoire Calédonienne, pour reprendre un titre du Samoan Observer. Effectivement ces valeurs ont été tout le temps présentes au sein de la délégation et je peux affirmer qu'en 9 Jeux du Pacifique que j'ai eu l'occasion de vivre, soit en tant qu'entraîneur,

soit en tant que chef de mission, à Apia en 2007 justement, ou depuis lors en tant que président, chef de délégation, jamais je n'avais ressenti une telle unité, une telle ferveur au sein de cette équipe. Tout ceci a été le fil conducteur du film « Au cœur des Cagous » que nous voulions pour retracer l'esprit des jeux et le laisser en héritage aux futurs Cagous qui composent les diverses équipes de Nouvelle-Calédonie, toutes disciplines confondues, présentes aux Jeux ou pas. Nous n'imaginions pas alors à quel point cet esprit transpirerait dans ce film. Il est vrai que cela a pu surprendre nombre d'observateurs car le contexte n'était pas facile et le défi compliqué comme je l'avais annoncé dans mon bilan 2018. Les budgets étaient contraints mais le gouvernement avait consenti un effort financier conséquent et nous l'en remercions. L'organisation était difficile à cerner et les conditions d'hébergement, tout comme l'organisation technique des épreuves ne nous ont été précisées que très peu de temps avant les Jeux, voire parfois même au début des Jeux et il a fallu souvent s'adapter rapidement. A cet effet je tiens à féliciter le chef de mission, Christophe DABIN et toute son équipe, pour sa grande capacité de réaction, ses facultés d'adaptation et son travail acharné. Cela a permis à la délégation de vivre de la meilleure des manières, dans des conditions parfois difficiles mais qui ont été surmontées par un esprit solidaire remarquable. Je leur avais dit que « l'impossible était possible », ils l'ont compris, ils ont fait leur cette petite phrase et ils ont réussi. Comme je l'ai dit à un entraîneur qui, au seuil de l'avion qui nous ramenait chez nous, s'est excusé de ne pas avoir contribué à la victoire des Cagous : « la plus belle des médailles vous l'avez tous autour du cou, c'est la médaille de l'unité ».

Le bilan des Jeux nous a permis de constater que la force de l'équipe de Nouvelle-Calédonie résidait dans sa compétitivité dans quasiment toutes les disciplines. Cela a permis de surmonter les défaillances des uns par les

belles performances des autres. Nous l'avions dit lors de la journée de cohésion, l'équipe de Calédonie était très jeune, aussi bien chez les sportifs que dans l'encadrement puisque pratiquement la moitié de la délégation n'avait jamais participé aux Jeux. Il faut reconnaître que nous avons tous ensemble remarquablement préparé cette échéance. Tout d'abord lors des entretiens préalables que nous avons eus avec chaque discipline afin de cerner les contours de notre équipe que nous avons dû définir en fonction des certitudes organisationnelles ou budgétaires. Cela a représenté une somme de travail considérable puisque nous avons eu au total plus de 80 heures d'échanges. De même, à l'issue des Jeux nous avons eu plus de 80 heures de débriefing avec la quasi-totalité (à une exception près), des disciplines. Cela nous a permis de réaliser un document analytique très complet, document qui a pour objectif de donner une base de travail et de réflexion sur les moyens à mettre en œuvre, les leviers à actionner pour chacun d'entre nous, à tous les niveaux, pour progresser aussi bien dans l'approche de l'évènement que dans les moyens à mettre en œuvre pour être encore plus compétitif. Je voudrais très sincèrement vous remercier tous pour votre collaboration à la réalisation de ce document bilan des Jeux et féliciter Michel Quintin, Yan Bouverne et Sylvaine Durand pour la qualité de la synthèse. Enfin, pour clore ce chapitre il nous faut féliciter nos amis Samoans qui en moins de deux ans ont réussi un pari qui paraissait difficile à relever. Force est de reconnaître qu'ils ont pleinement réussi et nous les remercions vivement de cette remarquable performance.

Préparer une équipe c'est aussi aider l'encadrement à avoir les moyens de ses ambitions. C'est ce à quoi nous nous sommes attelés au travers de la formation et le suivi des entraîneurs qui ont répondu favorablement aux formations dispensées par l'INSEP au cours des stages qui ont été financés par l'INSEP et le CTOS sur ses fonds propres. Je tiens donc à remercier vivement l'INSEP qui a répondu à nos attentes. Je voudrais tout particulièrement remercier Anaëlle Malherbe, Thierry Dumaine et Yan Bouverne qui se sont pleinement inves-

tis dans ce travail avec une mention spéciale à Thierry qui outre le suivi de nos entraîneurs en Nouvelle-Calédonie, a pris sur ses congés afin de suivre les Cagous à Apia pour une évaluation du travail de formation entrepris sur les 3 années et permettre ainsi de proposer un projet sur les 4 ans à venir. Ce travail appelle une suite logique qui nous paraît essentielle, suite qui a abouti à la signature récente d'un avenant à la convention qui lie désormais l'INSEP, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le CTOS. C'est une formidable opportunité pour la formation de nos entraîneurs d'une part et pour l'élaboration pour vous, ligues, comités et fédération qui seront volontaires, d'un projet quadriennal (2020/2024) allant de la détection à la performance d'autre part. Nous nous sommes investis de manière très importante sur l'aboutissement de cette action qui nous apparaît comme déterminante. Cette action a été menée en totale collaboration avec la DJSNC et le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ce qui mettra un terme je l'espère à certaines contre-vérités énoncées par certains. Il appartiendra à mon successeur et à son équipe de faire vivre cette convention.

Le CISE continue de grandir et son taux de remplissage de plus de 42 %, donc en nette progression, est dû en grande partie aux effectifs des 3 structures que sont le pôle espoir Handball, et les académies de Football et de Rugby. Le débriefing que nous avons eu avec les responsables de deux de ces structures montre un grand satisfécit pour l'ensemble des prestations fournies. A leur demande nous avons entrepris l'augmentation et la rationalisation de l'espace musculation. A cet effet, nous avons obtenu une aide conséquente de l'Agence Nationale du Sport notamment pour un équipement qui correspondra parfaitement aux attentes exprimées en matière de préparation physique. Par contre la fréquentation des autres usagers habituels a subi une diminution et nous y voyons là un des effets de la diminution des aides accordées au mouvement associatif qui dispose de moins de moyens financiers. Tous mes remerciements à cette formidable équipe du CISE qui est d'un dévouement remarquable.

Au chapitre des formations, le CISE a organisé une formation BPJEPS activités de la forme ainsi qu'un important suivi sur le terrain des actions de formation dispensées avec l'INSEP. Cela est dû à une implication totale et permanente de Yan Bouverne que je tiens à féliciter.

En ce qui concerne le sport santé bien être, thématique essentielle de la déclinaison du Plan Sport et Territoire qui nous lie contractuellement au CNOSF et sujet qui a été une de mes principales préoccupations sur cette mandature, le CTOS au travers de son chef de projet, Nathalie Delandhuy que je félicite également, a travaillé en étroite concertation avec le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et l'Agence Sanitaire et Sociale que nous remercions vivement, et ce dans le cadre du plan DO KAMO. Nathalie qui a co-animé certaines réunions, a été présente dans tous les groupes de travail et a fait partie du comité de pilotage. Elle a également participé à la mise en place du séminaire ainsi qu'à l'organisation de la conférence sport-santé.

Au chapitre des relations avec les institutions locales, il nous faut mettre en exergue les excellents moments partagés avec aussi bien des élus du Congrès, notamment de la commission des sports, ainsi que des élus des 3 provinces. Ces moments ont permis de mieux vivre cette belle unité que j'ai évoquée précédemment. Il nous faut aussi évoquer l'entretien que nous ont accordé Messieurs Thierry SANTA et Rock WAMYTAN ainsi que Jean Pierre DJAIWE, Briec FROGIER et Jean-Gabriel FAVREAU lors de notre rencontre au Congrès au sujet de l'enveloppe ligue qui a été maintenue à hauteur de celle de l'année 2018. Ils nous ont suivis sur ce point et nous les en remercions vivement. Cela est la preuve que si, en toutes circonstances, nous restons unis, nous pouvons faire évoluer les choses de manière positive. Nos relations avec la DJS ont été régulières notamment sur le CNDS et l'approche de l'ANS ainsi que sur l'avenant à la convention avec l'INSEP que j'ai évoqué plus haut. Les récentes réunions que nous avons eues ouvrent des perspectives très intéressantes et fructueuses pour l'avenir.

Au plan national, chaque déplacement effectué dans le cadre des réunions de la commission des territoires et notamment de l'inter-région Outre-Mer que je préside depuis 4 ans, mais également lors de déplacements à caractère privé m'ont permis d'entretenir des liens étroits avec le CNOSF tout d'abord, notamment sur le plan des statuts et règlement intérieur que nous avons récemment adoptés en AGE, mais également sur le plan de l'aide financière avec une aide ciblée sur les Jeux du Pacifique grâce à des fonds de la solidarité olympique, ce qui est une première. A cela il faut ajouter une aide financière complémentaire spécifique qui concerne la déclinaison du Plan Sport et Territoire.

Avec l'INSEP également que j'ai de nouveau rencontré pour discuter de l'avenant à la convention dont j'ai parlé précédemment mais aussi pour notre dossier de candidature au réseau Grand INSEP qui est en très bonne voie d'aboutissement et qui devrait connaître sa conclusion dans les prochains jours. C'est une opportunité exceptionnelle pour nous tous de bénéficier de l'appui de ce que je nommerais le vaisseau amiral du sport Français.

Des contacts étroits sont également maintenus avec Paris 2024, notamment sur les dossiers Label terre de Jeux et Centre de Préparation aux Jeux (CPJ) évoqués récemment encore et pour lesquels nous avons sensibilisé les collectivités, seuls maîtres d'œuvre sur ce dossier.

Il est difficile d'évoquer les contacts établis avec les Fédérations Françaises de tutelle tant leurs venues sur notre territoire sont de plus en plus nombreuses ce qui montre l'intérêt croissant pour l'outre-mer en général et la Nouvelle-Calédonie plus particulièrement. On peut citer et je m'excuse d'avance si j'en oublie, l'athlétisme, l'haltérophilie, la force athlétique, la pétanque, le basket-ball, le handisport, le volley-ball, le football...

L'Agence Nationale du Sport est pour nous, comme pour vous, un nouvel interlocuteur qu'il faut prendre pleinement en compte au vu de la nouvelle gouvernance du sport en métropole. J'avais annoncé clairement cette nouvelle

donne qui était essentielle à mon sens, lors de mon bilan moral 2018. La capacité de financement de l'Agence est importante dans plusieurs domaines et, vu les contraintes budgétaires de la Nouvelle-Calédonie, il est primordial que nous soyons à une écoute régulière de leurs divers appels à projets afin de pouvoir bénéficier de son aide financière précieuse. Nous avons pu évoquer avec l'ANS quelques dossiers dont nous avons parlé précédemment.

Au niveau régional, nous avons bien évidemment rencontré tous nos homologues des pays et territoires du pacifique avec lesquels nous avons pu longuement échanger et plus particulièrement sur le devenir des Jeux du Pacifique. Nous avons notamment signé une convention avec nos amis de Tahiti, Wallis et Futuna ainsi que de Vanuatu afin de resserrer les liens et multiplier les échanges. Nos voisins francophones sont très performants dans bien des disciplines, sont proches et financièrement plus accessibles au regard des contraintes financières.

Au-delà des performances accomplies par nos sportifs au cours de derniers Jeux d'Apia 2019, beaucoup se sont illustrés au niveau national et international. Il me sera difficile de les nommer tous, mais, en cette année olympique permettez-moi de mettre en avant ceux qui se sont déjà qualifiés pour Tokyo, tels que

Lara Grangeon, Bassa Mawem, Thomas Goyard ou l'inoxydable Pierre Fairbank et ceux qui sont toujours en course pour leur qualification à ces J.O. à savoir Yolaine Yengo, Maxime Grousset, Sefo Siega, Florian Geffrouais, Nicolas Brignone et les autres athlètes du pôle France handisport.

Nous avons mis en place à cet égard un suivi de ces sportifs qui, une fois sélectionnés bénéficieront d'un suivi permanent avant, pendant et juste après les Jeux par une équipe de journalistes dédiés qui seront présents aux JO et qui nous permettront de vivre pleinement les performances de nos représentants. Nous souhaitons à cette élite de réussir dans cette formidable aventure Olympique et Paralympique.

Pour finir, je voudrais féliciter notre directeur Michel Quintin qui dirige de très belle manière cette formidable équipe de permanents sans qui rien ne serait possible

Voilà le bilan que je peux dresser de cette dernière année de mon dernier mandat. J'aurai l'occasion de vous remercier toutes et tous plus en avant au cours de cette assemblée générale mais sachez que je suis vraiment très fier d'avoir travaillé à vos côtés.

Charles Cali
Président



I - STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR DU CTOS

A la demande du CNOSF, le CTOS-NC a adopté au cours d'une AGE tenue le mercredi 30 octobre dernier à la mairie de Dumbéa, de nouveaux statuts types et un nouveau règlement intérieur.

Ces nouveaux statuts adoptés par l'ensemble des structures déconcentrées du CNOSF modi-

fient sensiblement la gouvernance du CTOS et renforcent le lien entre le CNOSF et le CTOS-NC. La déclinaison opérationnelle à l'échelon territorial de la politique du CNOSF a fortement inspiré l'architecture et la rédaction de ces nouveaux statuts.

II - RELATIONS AVEC LES MEMBRES

Cas particuliers

◆ Comité Régional de Body Building de Nouvelle-Calédonie

En s'appuyant sur l'article 3, alinéa d, des précédents statuts du CTOS-NC, l'assemblée générale du CTOS a entériné, pendant 8 ans à titre exceptionnel, l'affiliation de ce comité qui n'était pas affilié à une Fédération ou à un groupement national membre du CNOSF.

Les nouveaux statuts du CTOS ne permettant plus d'affilier, même de manière dérogatoire, une ligue ou un comité non lié à une Fédération ou à un groupement national membre du CNOSF, il a fallu trouver une solution afin de maintenir cette discipline dans la famille du CTOS-NC.

A l'initiative du Président du CTOS, une convention est en phase d'être établie et signée entre la FF Force nouvellement délégataire pour cette discipline et le comité régional de bodybuilding.

Ce comité, qui compte 126 licenciés et qui s'occupe de la gestion de la salle territoriale de musculation de Magenta pour le compte de la Nouvelle-Calédonie, a une gestion saine. Les résultats sportifs sont d'un très bon niveau.

Considérant :

- Que le dossier d'admission a été dûment complété en 2011 et que le comité est administrativement à jour.
- Que la FF Force a acté la situation particulière de la discipline en Nouvelle-Calédonie et accepté de ne pas rattacher le culturisme à la Ligue de Force de Nouvelle-Calédonie.
- Que le Président de la FF Force a accepté le rattachement du Comité Régional de body building de Nouvelle-Calédonie sous une forme conventionnelle.

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'acter l'admission du Comité Régional des Body builders de Nouvelle-Calédonie dès lors que :

- La convention entre le Comité Régional des Body builders de NC et la FF Force aura été ratifiée.
- Le conseil d'administration du CTOS aura validé cette admission.
- Le CNOSF aura été informé de cette admission conformément à l'article 2.3 du RI.

Avances de trésorerie aux membres

Au regard de la diminution de leur fonds de roulement, préconisée par la DJSNC, les ligues doivent faire face à des contraintes de trésorerie dues au versement tardif des subventions. Le principe des avances de trésorerie a été maintenu en 2019.

Ces avances étaient faites après production d'une attestation de la DJSNC certifiant l'attribution des subventions correspondant aux avances et l'engagement du président ou du trésorier de la ligue de procéder au remboursement de l'avance dès le versement de la subvention.

Ligues ou Comités ayant bénéficié d'une avance du CTOS en 2019 :

- ◆ Force athlétique 1 500 000 F (*remboursés*)
- ◆ Cricket 1 500 000 F (*échelonnement du remboursement validé*)
- ◆ CPOS Sud 5 000 000 F (*2 000 000 F remboursés au 31/12/19*)

- ◆ Handball 5 500 000 F (*validation d'un remboursement échelonné*)
- ◆ Athlétisme 1 625 750 F (*remboursés*)
- ◆ GESLS 2 000 000 F (*remboursés*)

Participation aux AG des ligues, comités régionaux et fédération

Dans la mesure des disponibilités des membres du bureau ou du Comité Directeur, le CTOS essaye de participer aux AG de ses membres lorsqu'il y est invité. Le CTOS présente ses excuses auprès de ceux qui n'ont pas eu de représentation du CTOS lors de leur AG, mais il est parfois difficile de répondre à toutes les invitations alors que plusieurs AG se tiennent simultanément.

Il est rappelé aux membres que ceux-ci doivent faire parvenir chaque année au CTOS copie de leur rapport moral et financier adopté en Assemblée Générale et, s'il y a lieu, copie du renouvellement du comité directeur et du bureau. Toute modification aux statuts et au règlement intérieur doit de même être communiquée au CTOS.

III - RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS ET REPRESENTATIONS

A - AU NIVEAU LOCAL

Nouvelle-Calédonie

Le CTOS tient à remercier Messieurs Rock WAMYTAN et Thierry SANTA, respectivement Président du Congrès et du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Monsieur Jean-Pierre DJAIWE, membre du gouvernement en charge de la jeunesse et des sports, Messieurs Briec FROGIER et Jean-Gabriel FAVREAU, Président respectivement de la commission des Finances et de la commission des sports du Congrès pour leur écoute et disponibilité à notre égard, notamment lorsqu'ils ont reçu le Président du CTOS et une délégation de représentants des ligues le 18 décembre dernier au Congrès.

Le CTOS tient à remercier sincèrement les membres de la commission des sports du Congrès et tous les élus présents à Apia lors des Jeux du Pacifique et lors de la visite du CISE le 4 septembre 2019.

Des relations de travail régulières et fructueuses sont entretenues avec le directeur de la Jeunesse et des Sports de la Nouvelle-Calédonie, Monsieur Pierre FOREST ainsi qu'avec les cadres et agents de la direction.

Provinces

Le CTOS entretient des relations régulières et constructives avec les institutions provinciales

qui sont également en relations constantes avec les CPOS dans le Nord et le Sud. Le travail en commun mené avec l'ensemble des institutions pour la mise en place des Groupements d'employeurs Sud et Nord, le recrutement des éducateurs sportifs à l'échelon communal dans le cadre du PTSPD, l'organisation du Total Sport Girl Challenge, le soutien à la formation professionnelle, la diffusion en avant-première dans les 3 provinces du film «Au cœur des Cagous», la pérennisation du fonctionnement du CISE, illustrent l'efficacité des relations entretenues.

Communes

Des relations étroites existent entre le mouvement sportif et les communes notamment au niveau des clubs, mais également au niveau de certaines ligues, des CPOS et du CTOS. Le volet sport du PTSPD, la mise à disposition d'équipements sportifs à certaines disciplines en souffrance pour la préparation des Jeux du Pacifique, la labellisation Terres de Jeux Paris 2024, font partie des nombreux dossiers traités avec les communes.

Mentions particulières néanmoins à certaines d'entre elles comme :

- ♦ La ville de Dumbéa qui s'est associée au CTOS sur de nombreux projets (Concours Sport Santé, Concours Femmes & Sport, Journée Olympique, Trophées du Sport...) et qui nous accompagne sur l'amélioration des prestations liées au CISE à Kouitio (aménagement du terrain des Erudits jouxtant le CISE, parking déporté...).
- ♦ La ville du Mont-Dore pour son accompagnement sur le transfert de gestion de l'IOH au club IHMD et son leadership sur le dossier Terre de Jeux.
- ♦ La ville de Nouméa pour son soutien à l'organisation de l'Aquamarche.
- ♦ La commune de Bourail pour son soutien à l'organisation du Total Sport Girl Challenge.
- ♦ La ville de Païta pour l'étude de l'achat d'un parquet pour les sports collectifs indoor.

Haut Conseil du Sport Calédonien

Pas de réunion du HCSC en 2019.

Commission Territoriale du CNDS

Cette commission composée de représentants de l'Etat, du mouvement sportif et des institutions provinciales a eu un rôle moindre en termes de répartition des crédits alloués par rapport aux années précédentes puisqu'elle n'a eu qu'à répartir la partie Emploi Sport et la part territoriale seulement pour les disciplines n'ayant pas choisi au niveau national de gérer dès 2019 la répartition des crédits de l'ANS sur la base de leur Projet Sportif Fédéral. La commission qui a pris conscience des risques de non-attribution de subventions à nos clubs et ligues non préparées aux nouvelles modalités de demande et d'attribution, a incité et initié la mise en place rapide de formation et tutoring pour accompagner les dirigeants associatifs dans la manipulation des nouveaux outils (compte asso...).

B - AU NIVEAU NATIONAL CNOSF

Au niveau de nos relations nationales, les séjours de notre Président à Paris ont permis à celui-ci d'être présent lors des travaux de la commission des Territoires et de défendre les intérêts du sport ultra-marin. Charles CALI qui est le représentant des ultra-marins à la commission des Territoires du CNOSF, profite de chaque opportunité pour défendre les intérêts du sport ultra-marin, faire avancer des dossiers pour le sport calédonien et pour entretenir des relations étroites avec les réseaux influents au sein du CNOSF, des Ministères, de l'ANS et de Paris 2024.

Ses contacts ont permis de percevoir pour la 1ère fois des financements de la solidarité olympique via le CNOSF, ciblés sur la préparation des Jeux du Pacifique.

Au niveau conventionnel, en complément de la feuille de route des actions déléguées au CROS-CDOS et au CTOS que chaque comité signe avec le CNOSF pour l'Olympiade, le CTOS-NC a également formalisé en novembre

2018 un plan sport et territoire pour la période 2019-2021. Il représente la vision stratégique à long terme pour les représentants du Mouvement Olympique et sportif autour de quatre thématiques :

- Sport & Education et Citoyenneté ;
- Sport & Professionnalisation ;
- Sport & Santé et Bien-être ;
- Sport & Politiques publiques et haut niveau.

Ce Plan Sport et Territoire a servi de base pour l'obtention au niveau national, de crédits ANS attribués via le CNOSF. En plus des crédits obtenus sur la base d'une continuité par rapport à l'exercice précédent, le CTOS s'est vu attribuer en fin d'année une enveloppe de 4000 € pour l'exercice 2019 pour la mise en œuvre du PST.

Fédérations



Le Président ou le Secrétaire général du CTOS ont rencontré la plupart des Présidents ou DTN en visite sur le territoire. Les séjours de notre Président à Paris dans le cadre de réunion du CNOSF (Congrès des CROS-CDOS-CTOS / Commission des territoires du CNOSF) lui ont également permis de rencontrer quelques présidents de fédérations françaises à la demande des ligues et comités sportifs calédoniens ou lors de différentes réunions au CNOSF.

ANS

La création de l'ANS voulue par le mouvement sportif Français et les différents partenaires institutionnels et économiques du sport Français dans le cadre d'une gouvernance partagée a été effective en avril 2019. Ce changement a bouleversé les modes de financement jusqu'ici mis

en place à travers le CNDS et il a fallu une très grande adaptation des clubs et ligues pour faire face à ce nouveau challenge qui n'avait pas été anticipé sur le territoire.

Des formations express ont été organisées, notamment par la DJSNC au CISE à la demande de la commission territoriale du CNDS, dans des délais très courts pour l'appropriation par les dirigeants des nouveaux outils comme le compte asso.

A terme, la mise en œuvre par les ligues des projets sportifs fédéraux sera un gage pour l'obtention de crédits ANS via les fédérations.

INSEP

Dans la continuité des actions mises en place depuis la signature de la convention liant la Nouvelle-Calédonie, l'INSEP et le CTOS-NC, une nouvelle formation destinée principalement aux entraîneurs de sélection NCL en préparation pour les Jeux du Pacifique, a permis un suivi et une progressive montée en compétence et en confiance des entraîneurs participants.

Le partenariat a en outre permis le séjour de quelques équipes ou sportifs de Nouvelle-Calédonie à l'INSEP.

Des discussions se sont poursuivies après les Jeux d'Apia pour la mise en place d'un plan d'actions sur 4 ans avec un accompagnement des ligues et entraîneurs sur leurs plans de performance et l'entraînement des sélections.



C - AU NIVEAU REGIONAL ONOC

Le CTOS-NC, membre associé de l'ONOC, a participé à l'Assemblée Générale de l'ONOC qui s'est déroulée à Fiji en 2019.



Conseil des Jeux

L'assemblée générale du Conseil des Jeux du Pacifique s'est tenue à Apia le 14 juillet.

Concernant nos représentants siégeant à l'executive board du Conseil des Jeux en tant que vice-président et dans la commission des sports du Conseil des Jeux, seul ce dernier a rendu compte des travaux de la commission et notamment du travail d'actualisation de la charte des Jeux initié après Samoa 2019.

COPE, VASANOC et CTOS W&F

Les 4 comités olympiques francophones du Conseil des Jeux ont souhaité collaborer de manière plus étroite et promouvoir les échanges entre le mouvement sportif de nos 4 pays ou territoires. Une convention de partenariat a été signée à Apia lors des Jeux du Pacifique lors d'un sympathique cocktail réunissant les responsables de disciplines et du comité olympique de chacun des 4 pays ou territoires, du CDJ et de l'ONOC.

IV - GESTION INTERNE AU CTOS

Gestion des Ressources Humaines

Après la forte réduction de masse salariale à laquelle a été contraint le CTOS en 2016 puis en 2017 pour faire face à la baisse des financements des collectivités, l'exercice 2019 a été stable en termes de ressources dédiées et les postes ont été maintenus.

Les seuls mouvements de personnel au CTOS et au CISE pour 2019 ont été liés à la reprise de la gestion de la restauration en interne, alors que jusqu'ici la prestation de Newrest incluait le personnel. Deux recrutements auto financés par les facturations repas, un CDI et un autre CDD à temps partiel et variable ont été faits pour le service de restauration. Un autre CDD sur 3 mois à temps partiel (1 jour/semaine) a été nécessaire pour le contrôle qualité et la mise en place des process lors de la reprise du service restauration. Au niveau du CTOS, le Groupement d'Employeurs Sport et Loisirs Sud (GESLS) a été sollicité pour la mise à disposition d'une aide-comptable 2 jours par semaine afin de renforcer ce

secteur qui était en souffrance depuis de nombreux mois.

Service civique

Le CTOS avait obtenu début 2017 un agrément pour l'accueil de volontaires au service civique universel de l'Etat. Cet agrément a été renouvelé fin 2019.

Les ligues peuvent bénéficier de cet agrément, le CTOS se chargeant des démarches administratives.

Quatre nouvelles jeunes recrues ont été accueillies en 2019, toutes affectées au CISE pour l'encadrement et le soutien scolaire des jeunes du pôle handball et des Académies de football et de rugby.

Ce dispositif représente une aide de l'Etat fort appréciable. Le CTOS encourage les ligues et comités à utiliser ce dispositif qui permet la mise à disposition de jeunes volontaires, indemnisés par l'Etat, pour soutenir leurs actions de terrain.

V - CENTRE INTERNATIONAL SPORT & EXPERTISE

Après quatre premiers exercices difficiles au niveau financier, et l'embellie 2018 malheureusement très conjoncturelle, 2019 a représenté comme attendu un nouvel exercice déficitaire.

2019 a été une année charnière pour le CISE, avec l'accueil des Académies de football féminin et de rugby, en plus du pôle espoirs handball. Pour ces disciplines comme pour certaines autres le CISE s'inscrit dans le projet de performance fédéral.

Le taux de remplissage a de fait été nettement amélioré puisqu'il s'établit annuellement à 42% contre 27% pour l'exercice précédent. Mais les charges ont également augmenté en raison de ce remplissage et des responsabilités liées.

Les publics autres que les résidents ont été moins nombreux en raison parfois du manque de lits disponibles, de la concurrence d'autres structures d'hébergement comme par exemple les internats de Païta lors des vacances scolaires pour les grandes manifestations, des difficultés financières rencontrées par les clubs et ligues, et d'une baisse générale d'activités du mouvement sportif liée aux baisses de subvention.

L'accueil de quelques équipes nationales (équipes de France junior, d'Australie et de Nouvelle-Zélande d'haltérophilie...) et de participants à des événements internationaux (Oceania de body building, Pacific Cup en haltérophilie, Tournoi qualificatif à la Coupe du Monde FIFA de futsal...) a marqué l'exercice 2019.

L'enchaînement des formations BPJEPS, l'organisation des sessions de formation entraîneurs en partenariat avec l'INSEP ont permis de légitimer davantage notre pôle formation.

La maintenance des installations

La maintenance des bâtiments a été assurée principalement par le personnel du CISE sous la houlette de Patrice MAHOSSEM, gestionnaire accueil et maintenance. Une mise en conformité de notre espace balnéothérapie a été nécessaire et des travaux ont été entrepris en fin d'année afin de créer un espace d'entraînement cardio complémentaire à la salle de musculation. Celle-ci a été rééquipée avec du matériel acheté aux Wallabies après leur départ pour la Coupe du Monde de rugby. Des crédits obtenus auprès de l'ANS vont nous permettre de parfaire l'équipement de





cette salle et de nous doter de matériel d'évaluation pour amener aux ligues et à leurs techniciens des outils complémentaires

La fréquentation du CISE en chiffres :

On note une nette augmentation de la fréquentation du CISE et du taux d'occupation dans sa partie hébergement.

● Répartition des usagers :

- 23 disciplines sportives comprenant 16 ligues et 83 clubs sportifs. Les principales disciplines utilisatrices restent le football, l'haltérophilie, le hand-ball, le rugby, le cricket, l'UNSS.
- 27 structures non sportives (scolaires, institutionnelles, culturelles, entreprises...) ont également utilisé le CISE.
- 9 jeunes filles du pôle espoirs handball, 16 jeunes footballeuses de l'Académie de football et 20 jeunes rugbymen ou rugbywomen (3) de l'Académie du Pacifique Sud encadrés par des jeunes volontaires au service civique et des encadrants propres à chaque discipline ont élu domicile au CISE en 2019 pendant les périodes scolaires.

● Fréquentation :

Concernant l'hébergement, le CISE a enregistré 14344 nuitées (9354 en 2018) soit environ 42 % de sa capacité totale annuelle (contre 27% en 2018) :

- Pôle et académie : 9271 nuitées soit 65%
- Province Sud : 687 nuitées dont 419 non sportives soit 5 % / 6991 nuitées en y ajoutant

tant les jeunes résidents des pôles et académies originaires de la PS soit 49%

- Province Nord : 1 084 nuitées dont 516 non sportives soit 8 % / 1872 nuitées en y ajoutant les jeunes résidents originaires de la PN soit 13%
- Province Iles : 561 nuitées dont 21 non sportives soit 4 % / 2137 nuitées en y ajoutant les jeunes résidents originaires de la PIL soit 15%
- Ligues NC : 1110 nuitées soit 8 %
- Etrangers : 1632 nuitées soit 11 % liées à l'accueil d'évènements internationaux sportifs ou culturels. En y ajoutant les 3 wallisiens de l'Académie de rugby, cela porte le total à 2235 nuitées soit 15%

Les formations organisées :

Disposant de ses 3 salles de formations et de son cyber espace, le CISE a pu accueillir notamment les formations ou regroupements suivants :

- La formation BPJEPS Activité de la Forme,
- Des formations d'éducateurs, d'entraîneurs et d'officiels techniques organisées par les ligues,
- La formation d'entraîneurs en partenariat avec l'INSEP.

Nos salles sont également utilisées dans le cadre de réunions ponctuelles ou d'assemblées générales des ligues, comités provinciaux, clubs, mais également d'autres organismes à vocation non sportive.

VI - GESTION D'ÉQUIPEMENTS

Maison du Sport Roger KADDOUR

Le CTOS a de nouveau rempli en 2019 le rôle de syndic, Demy DABIN est en charge de ce dossier. Nous essayons de gérer au mieux le bâtiment et de minimiser les frais pour les ligues.

Rappel : la participation aux frais de fonctionnement de la maison des Sports (en fonction de la surface occupée par chaque ligue ou comité bénéficiant d'un local) n'est pas à imputer dans vos bilans financiers au CTOS mais au comité de gestion de la maison du Sport. Ils ne correspondent pas à une location, mais à un partage des frais de fonctionnement du bâtiment (électricité, entretien ascenseur, gardiennage, nettoyage...).

Institut Océanien d'Haltérophilie

L'Institut Océanien d'Haltérophilie basé à Boulari a poursuivi son activité en 2019, mais la gestion financière qui incombait jusqu'ici au CTOS a été transférée, non pas à la ville du Mont-Dore comme la Nouvelle-Calédonie le prévoyait, mais à l'association IHMD. Ce transfert a été effectif en avril 2019 et l'IHMD a pu rembourser au CTOS les frais engagés sur le

1^{er} trimestre à la réception de la subvention de la Nouvelle-Calédonie en décembre 2019.

A noter que malgré les engagements de la Nouvelle-Calédonie, la subvention dédiée promise qui aurait dû être versée fin avril ne l'a été qu'au mois de décembre, ce qui a mis à mal la fragile association qui s'est vue contrainte de reprendre la gestion de cet équipement., obligeant les responsables de l'IOH à faire fonctionner ce centre durant 8 mois sur leurs propres deniers personnels.

Flotte de véhicules

Le CTOS met à disposition de chacun des deux CPOS un véhicule type Berlingo. Deux autres véhicules de type minibus sont destinés aux ligues sous forme de prêt. Ces mises à disposition sont gérées par l'équipe du CISE.

Au cumul, les 2 minibus ont été mis à disposition 360 jours pour 47 contrats de prêt différents. 15 disciplines différentes ont pu bénéficier de ce dispositif.

Les utilisateurs ont, en général, été très respectueux des véhicules mis à disposition ; seuls quelques nettoyages ont été facturés.

Un renouvellement de la flotte sera à envisager afin d'éviter des frais de maintenance trop importants.



VII - PROJETS DE FORMATION

Formation professionnelle

L'année 2019 aura vu la clôture de la seconde session du BPJEPS activités de la forme option Haltérophilie Musculation conduite par le CISE.

Cette formation avait pour objectif de contribuer au développement de l'encadrement de l'Haltérophilie et du Sport Santé Bien-Être, tout en participant aux efforts du territoire en termes de régularisation du secteur des activités de la forme et à la protection des usagers.

Les contenus de formation en analyse de la performance, en diététique et en préparation physique ont été renforcés afin que les collaborations entre les stagiaires BPJEPS et les équipes de Nouvelle-Calédonie soient facilitées et optimisées.

Ainsi plusieurs stagiaires ont contribué à la préparation physique de sportifs ou d'équipes dans l'optique des Jeux du Pacifique, ou bien auprès de CTE ou de Pôles du territoire. Fait remarquable, 4 d'entre eux ont également participé aux Jeux de Samoa en tant que sportifs en football, haltérophilie, voile et volley-ball. Ces sélectionnées ont pu bénéficier d'un aménagement de leur formation et d'un suivi personnalisé afin de leur permettre de participer au programme de préparation de leur discipline quand celui-ci l'imposait.

Cette fois encore la quasi-totalité des stagiaires a

financé leur formation, avec parfois une prise en charge totale ou partielle de leur club d'origine. Il faut également noter l'inscription et le financement par la Province des Iles pour la formation d'un agent de sa direction des sports, ce qui traduit une volonté de développement de l'offre Sport Santé Bien-Être aux Iles, mais aussi une prise en compte accrue de la place de la préparation physique dans les centres provinciaux et le CTE de volley-ball basé à Lifou.

La réussite des 14 stagiaires (11 hommes et 3 femmes) est une réelle satisfaction pédagogique pour l'équipe de formateurs et le résultat de leur fort investissement qu'il convient de féliciter, d'autant plus que le taux d'insertion professionnelle garanti était de 92% en sortie de formation.

Formation des volontaires au service civique

Les conditions d'accueil de « services civiques » au sein du mouvement sportif comportent des obligations de formation pour les tuteurs et pour les volontaires. Cette année le CISE aura coordonné auprès de la Croix Blanche des formations en secourisme pour 7 jeunes impliqués au CISE, à la Fédération Calédonienne de Football et dans les ligues de Nouvelle-Calédonie.



Formation des entraîneurs calédoniens

En 2019, l'offre de formation prioritairement à destination des entraîneurs de sélection est entrée dans une nouvelle phase. Le renforcement des liens avec l'unité d'aide à la performance de l'INSEP a permis comme annoncé, de concevoir et de conduire une démarche d'accompagnement des entraîneurs sur le terrain notamment au cours de la préparation finale et lors des Jeux du Pacifique de Samoa 2019.

De fait, deux experts de l'INSEP Anaëlle Malherbe (psychologue et préparatrice mentale) et Thierry Dumaine (responsable de l'Unité d'Aide à la Performance de l'INSEP) ont assuré une mission d'assistance en Nouvelle-Calédonie mêlant temps de formation et accompagnement de terrain.

Basé sur le volontariat et la confiance mutuelle, cet accompagnement a permis à des entraîneurs et des chefs de délégation de s'interroger sur les fondamentaux de la performance dans leur discipline et sur leur plan de préparation.

L'articulation entre un entretien préparatoire, une visite lors d'un entraînement et un débriefing a permis d'aborder différents aspects traitant de la communication, de la fixation d'objectifs, de l'individualisation de l'entraînement et du coaching.

Les bases de fonctionnement d'un groupe d'accompagnateurs calédoniens ont également été posées lors de cette mission.

Enfin cet accompagnement auprès de l'encadrement des sélections de Nouvelle Calédonie aura vu son prolongement dans l'offre de soutien apporté aux entraîneurs et dans quelques interventions spécifiques lors des Jeux du Pacifique.

Les enseignements issus de cette première expérience serviront de bases de discussion pour le prochain renouvellement de la convention liant la Nouvelle-Calédonie, l'INSEP, et le CTOS en 2020.



VIII - EXCELLENCE TERRITORIALE / CONGÉS DES SPORTIFS ET BÉNÉVOLES

Excellence Territoriale

Les listes « Excellence territoriale » perdent de leur sens au fil des années pour des raisons budgétaires. Seuls avantages en place en 2019, l'accès au CMS et les congés sportifs réservés à la liste Performance et aux officiels techniques d'excellence.

Même si la mise en place de quotas par discipline, ne pourra être complètement remise en cause car elle cadre la dépense annuelle des congés, il a été demandé à la Nouvelle-Calédonie de travailler sur une réforme du dispo-

sitif afin de ne plus avoir de listes nominatives annuelles mais une liste par déplacement afin de coller à la réalité du terrain (idem que le dispositif entraîneur).

Congés sportifs

Il est rappelé que pour pouvoir bénéficier d'une compensation financière, le sportif, l'officiel technique, l'entraîneur ou le bénévole doit répondre aux critères d'éligibilité définis par les différents textes pris par la Nouvelle-Calédonie (notamment l'arrêté n°2012-1257/GNC du 29 mai 2012). Une attestation délivrée

par la Nouvelle-Calédonie valide cette éligibilité.

L'attribution de cette compensation pouvait jusqu'ici se faire directement à l'employeur en cas de maintien de la rémunération ou au bénéficiaire dans le cas contraire. Dans ce dernier cas, le CTOS versait à la CAFAT les cotisations sociales, patronales et salariales. Une convention signée entre la CAFAT et le CTOS-NC définissait les modalités de versement des cotisations sociales dues.

Les demandes de compensation des employeurs privés ou des bénéficiaires salariés ou travailleurs indépendants étaient à adresser au CTOS-NC, accompagnées des attestations d'éligibilité et de participation ainsi que des

pièces justificatives nécessaires au calcul de la compensation aux salaires (cf www.ctos.nc).

En 2019, le dispositif a été plus utilisé en raison notamment du déplacement aux Jeux du Pacifique. 41 sportifs (10 en 2018) de 17 disciplines différentes (le basketball et le football sont les plus grands utilisateurs du dispositif) ont pu bénéficier de ces congés. Plus de sollicitations également pour les autres catégories par rapport à l'an passé avec 5 officiels techniques (4 disciplines), 21 entraîneurs (10 disciplines) et 27 bénévoles (8 disciplines) qui en ont bénéficié. Cela représente 754 jours de congés (245 en 2018) pour plus de 11 MF d'indemnités versées.

IX - CONVENTIONS ET PARTENARIATS

Convention avec l'Agence Sanitaire et Sociale de Nouvelle-Calédonie

Le partenariat avec l'Agence Sanitaire et Sociale de Nouvelle-Calédonie avait été revu en cours d'année 2017. Ce partenariat permet le financement du poste d'une chargée de mission « sport santé », afin que le mouvement sportif puisse travailler de concert avec le Gouvernement et la cellule opérationnelle du plan Do Kamo sur la mise en œuvre de ce plan à l'échelon pays.

Convention avec l'INSEP et la Nouvelle-Calédonie

Cette convention vit à travers les formations d'entraîneurs et la venue d'experts de l'INSEP, mais également à travers le séjour d'équipes ou de sportifs calédoniens à l'INSEP lors de déplacements en métropole.

Les modalités de réservations sont rappelées ci-dessous.

Le contact est Laurie.PEYLABOUD@insep.fr et il est conseillé de mettre en copie directeur@ctos.nc pour un meilleur suivi.

Pour une meilleure efficacité, lors de la demande de réservation, il est impératif de préciser :

- La discipline concernée,
- Les prénoms, noms et fonction des personnes souhaitant séjourner à l'INSEP,
- Le jour d'arrivée et le jour de départ,
- Le premier repas et le dernier repas,
- Le type d'infrastructure sportive souhaitée pour l'entraînement (piste d'athlétisme, salle de musculation...),
- Le type de prestations particulières souhaitées (bilan médical, salle de cours...).



Accord commercial avec AIR FRANCE

Les termes de l'accord commercial passé avec Air France sont basés sur une mutualisation des dépenses de toutes les ligues pour bénéficier de conditions avantageuses, qui sont :

- Gestion des réservations par le plateau affaires Air France avec un engagement de recherche des meilleurs tarifs au bénéfice des ligues, comités régionaux ou fédération.
- Remise immédiate sur les billets Nouméa-Paris AR de 8 à 10 % au bénéfice des ligues, comités régionaux ou fédération (suivant classe de réservation).
- Remise complémentaire de 2,5 % à 3,5 % à posteriori, en fin d'année, en fonction du chiffre d'affaires HT cumulé de l'ensemble des ligues et du CTOS.
- Des délais d'émissions plus souples : un paiement différé à un mois avant le départ.
- Changement de nom du passager gratuit.

Cet accord n'est pas exclusif et chaque ligue a le loisir de réserver des vols sur d'autres compagnies aériennes si les tarifs sont nettement plus intéressants sur certaines périodes de l'année. Néanmoins, quand c'est le cas, il est intéressant de solliciter Air France en leur indiquant la différence de prix afin de leur laisser la possibilité de faire un geste commercial. Nous invitons les ligues à continuer d'utiliser au maximum ce dispositif, car plus le chiffre d'affaires cumulé généré est important, plus le taux de remise est élevé. Ce partenariat évolue et le dispositif est accessible avec les mêmes avantages à partir de 4 agences de voyages autres que le plateau affaires Air France :

- Amac Voyages
- Pacifique Lagon Voyages
- Tropic Travel
- Agence Brock

Contact Plateau Affaires Air France Nouméa :

Tél : 25 88 08 / Fax : 25 88 31

Courriel : mail.corporate.nou@airfrance.fr

Responsable :

Mme Sandra JONVAUX – Tél : 25 88 06

Gestionnaire de notre accord commercial :

Pascale SEGUINEAU – tel : 25 88 41

Les autres partenariats

La Banque de Nouvelle Calédonie

Partenaire de longue date du CTOS, la BNC a reconduit son opération « Sportif du mois BNC ». La BNC est en outre, partenaire des Trophées du Sport et de l'Aquamarche BNC.

Total

Notre fidèle partenaire s'est investi dans le sport féminin avec la 2e édition du Total Sport Girl Challenge qui s'est déroulée à Bourail au mois d'octobre.

L'Office des Postes et Télécommunications

Notre partenaire historique est associé au concours OPT Femmes et Sport pour la promotion de la pratique sportive féminine.

CIPAC

Notre partenariat avec CIPAC a comme axe de communication, le sport santé. Le concours CIPAC Sport Santé a permis de mettre en valeur de nouveau ce partenariat.

Les Nouvelles Calédoniennes

Les Nouvelles Calédoniennes sont partenaires des Trophées du Sport.



X - DÉVELOPPEMENT DU SPORT SANTÉ



Afin de lutter efficacement contre les problèmes de santé publique en Nouvelle-Calédonie, le CTOS est impliqué aux côtés de l'Agence Sanitaire et Sociale et du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au travers de son plan « Do Kamo, Être épanoui » pour faire prendre conscience à la population des effets bénéfiques de l'activité physique et sportive sur la santé afin de l'intégrer dans ses habitudes de vie.

En effet, un peu plus de 67 % de la population adulte est en surcharge pondérale et 49 000 personnes sont prises en charge par la CAFAT en longue maladie – pour un coût de 66 milliards de francs – principalement pour des pathologies cardiovasculaires, du diabète ou un cancer. En parallèle, la Nouvelle-Calédonie consacre 98 % de ses ressources financières de santé aux soins curatifs. L'objectif du plan Do Kamo est donc d'inverser la tendance, en particulier par le développement de l'activité physique.

L'enjeu majeur est donc d'encourager la pratique d'une activité physique et sportive à tous les âges de la vie, de manière régulière, durable et adaptée et lutter contre les comportements sédentaires dans la vie quotidienne.

Aussi, depuis 6 ans, le CTOS mène une politique d'accompagnement auprès des ligues et

associations sportives afin de développer des initiatives sport-santé sur l'ensemble du territoire. Elles recouvrent toutes les pratiques régulières d'activités physiques et sportives qui contribuent à la santé physique, psychologique et sociale du pratiquant.

Le CTOS poursuit donc ses actions portant sur :

1. La sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique et sportive et à une bonne hygiène de vie

- Dans le cadre du programme « Mange mieux, bouge plus », participation active aux groupes de travail et à la campagne autour du thème de la promotion de l'activité physique ou sportive régulière « débranche et bouge » et celle sur la promotion d'une alimentation en quantités adaptées aux besoins individuels ainsi qu'au groupe de travail pour la création d'un outil d'animation pour les manifestations grand public.
- Animation d'ateliers sport-santé sur l'ensemble du territoire et création de supports pédagogiques (Total sport girl challenge, Tina Vélo, journées olympiques, forum de la santé et du handicap à l'Université, rencontre sportive intercommunale de Thio, USEP'tour...).
- Accompagnement d'une association dans la mise en place d'un évènement visant à la promotion de l'APS accessible à tous : « aquamarche sur l'Anse Vata ».
- Participation à l'organisation de la conférence sport-santé bien-être du 13 septembre 2019 : intervention du Professeure Martine DUCLOS sur la prévention de la santé par le sport, présentation des travaux en cours portant sur la stratégie calédonienne sport-santé et des actions existantes sur le Territoire.

2. Le développement des offres sportives tout public de loisir, bien-être et santé

- Poursuite des mesures incitatives par l'intermédiaire d'un appel à projet territorial à destination des ligues et associations avec la 5^e édition du concours CIPAC « sport-santé » permettant d'obtenir une aide financière pour le développement d'initiatives visant à promouvoir la pratique régulière d'APS (22 candidatures/16 disciplines/9 lauréats).
- Accompagnement, soutien méthodologique et logistique aux associations souhaitant ouvrir leur discipline aux publics cibles du sport-santé bien-être (SSBE).

3. La formation des acteurs sportifs par l'enrichissement de leurs connaissances et le renforcement de leurs compétences à la dimension « sport-santé »

- Travail commun autour de la « prescription du sport sur ordonnance » avec la cellule DO KAMO et la DJS NC ainsi que des acteurs de santé publique et du sport pour le développement encadré de la pratique SSBE (sport-santé bien-être) :
Participation aux 4 groupes de travail
Groupe A : définir les outils nécessaires à l'accompagnement du patient dans le parcours sport-santé (9 réunions)
Groupe B : mobiliser et renforcer un réseau de référents locaux sport-santé / renforcer les compétences des acteurs sur la prescription d'APS (formation) (7 réunions)
Groupe C : définir le cadre réglementaire de la prescription d'APS (référencement, agréments...) (6 réunions)
Groupe D : promotion de l'APS dans les différents milieux de vie (acteurs, outils) (7 réunions)
- Participation au séminaire sport-santé du 19 août au 6 septembre à l'attention des futurs intervenants (encadrement de l'APS sur prescription et par pathologies : enjeux, outils...).

4. La valorisation et la communication du Sport-Santé Bien-Être

- Mise en réseau des professionnels de santé et des associations sportives impliquées dans la prise en charge de publics spécifiques : implication de spécialistes (médecins, cardiologues, pneumologues, kinésithérapeutes, diététiciennes...).
- Mise à jour de l'annuaire des offres sportives sport-santé proposées par les lauréats du concours CIPAC.
- Création d'une page pro Facebook.
- Diffusion de supports aux acteurs du sport, de la vie associative et de la jeunesse.

Les perspectives 2020

- Recensement des structures proposant des créneaux sport-santé et/ou bien-être sur le territoire.
- Participation active au groupe de travail E : expérimentation à la prise en charge pluridisciplinaire du « patient » par bassin de vie.
- Participation à la mise en place de la formation des éducateurs sportifs à l'encadrement des activités sport-santé.
- Mise en place d'un nouvel appel à projets (sport en entreprise).
- Création d'un onglet spécifique sport-santé sur le site internet du CTOS (annuaire, articles, téléchargements, infos, calendrier des évènements).

L'année 2019 a permis, au travers du plan DO KAMO et du plan stratégique de la pratique sportive en Nouvelle-Calédonie, de poursuivre la mise en réseau des acteurs du sport, de la santé, de la jeunesse et du social ; de recenser les besoins, de redynamiser des projets, de penser de nouvelles pistes d'action et surtout de poursuivre de manière effective et efficiente un travail conjoint, indispensable pour la mise en œuvre d'actions majeures pour 2020, entre les institutions et les acteurs locaux de la santé et du sport.

XI - PLAN SPORT ET TERRITOIRES (PST)

A l'image des projets sportifs fédéraux que les fédérations françaises demandent aux ligues et comités régionaux de décliner sur les territoires, le CTOS-NC se doit de décliner et mettre en œuvre les principales orientations du CNOSF en Nouvelle-Calédonie à travers ce PST. Le contenu du PST a été défini conjointement entre les services du CNOSF et du CTOS-NC afin d'être cohérent avec le plan d'actions adopté par le CTOS-NC en début de mandature et le plan stratégique de développement du sport adopté en décembre 2018 par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Sport & Education et Citoyenneté

- **Journée olympique**

Même si la journée d'animations sportives sur le terrain n'a pu avoir lieu qu'à Koumac, les journées à Dumbéa et Poindimié ayant été annulées en raison d'intempéries, le travail initié avec l'USEP et la DENC pendant le temps scolaire a été réalisé.

- **Promotion du sport au féminin**

Le concours OPT Femmes et Sport OPT a contribué à faire émerger 12 projets destinés à promouvoir le sport au féminin, projets portés par des clubs et comités sur l'ensemble du territoire. La 2ème édition du Total Sport Girl Challenge à Bourail a réuni 179 jeunes sportives pratiquant un sport collectif.

- **Rôle éducatif du sport comme outil de prévention de la délinquance**

Le projet mené conjointement par la Nouvelle-Calédonie, les provinces, les communes, les groupements d'employeurs Nord et Sud, les CPOS Nord et Sud et le CTOS dans le cadre du Plan Territorial de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (PTSPD) est devenu réalité. Le travail de terrain initié par les 17 éducateurs sportifs recrutés est maintenant en phase opérationnelle.

- **Engagement des jeunes à travers le service civique**

L'engagement citoyen des jeunes volontaires au service civique tant auprès des jeunes des structures basées au CISE qu'auprès de la ligue de tennis de table est très concluant et le dispositif mériterait d'être utilisé davantage. Le CTOS a utilisé la totalité du quota qui lui avait été alloué sur 3 ans par l'Agence Nationale du Service Civique.

Sport & Professionnalisation

- **Mise en place de groupements d'employeurs Sport**

Accompagnement et mise en place effective des GE Nord et Sud. Le CTOS est le 1er membre du GE Sud à lui solliciter la mise à disposition de personnel et à contribuer à promouvoir ses activités auprès du mouvement sportif.

- **Formation professionnelle au CISE**

Un BPJEPS métier de la forme a été finalisé en 2019 avec un taux de réussite de 100%.

- **Promouvoir et participer au recrutement des éducateurs sportifs par les GE dans le cadre du PTSPD**

Prise en charge d'une partie des frais de publicité dans les médias et communication sur le site internet du CTOS. Participation avec les CPOS aux entretiens de recrutement.

- **Formation continue des entraîneurs de sélection**

Programme réalisé en lien avec l'INSEP et qui a permis un suivi personnalisé des entraîneurs de sélection avant et pendant les Jeux du Pacifique.

Sport & Santé et Bien-être

- **Accompagnement du mouvement sportif dans le développement d'une offre Sport-Santé-Bien-être**

Cf chapitre IX du présent rapport

- **Formations destinées aux éducateurs et encadrants en lien avec Do Kamo**
Cf chapitre IX du présent rapport
- **Travail conjoint avec les acteurs concernés pour la mise en place des conditions nécessaires à la prescription médicale des APS et l'accueil en clubs des divers publics**
Cf chapitre IX du présent rapport
- **Participation avec l'ASSNC à l'élaboration du programme « Mange mieux bouge plus »**
Cf chapitre IX du présent rapport

Sport & Politiques publiques et haut niveau

- **Participation aux travaux du HCSC**
Aucune réunion du HCSC n'a eu lieu en 2019. Néanmoins un travail a été mené avec les services de la DJSNC sur différents dossiers comme par exemple celui des congés sportifs et des listes d'Excellence.

- **Nouveau mode de financement du mouvement sportif et schéma directeur concerté des équipements sportifs**
Aucune avancée dans ce domaine malgré nos demandes répétées et des belles promesses de campagne lors des provinciales.
- **Maillage du territoire avec les CPOS**
Le travail de proximité et notamment de formation et de soutien à la gestion associative sur le terrain est à mettre à l'actif des CPOS Nord et Sud.
- **S'inscrire avec le CISE en partenaire de la Nouvelle-Calédonie dans les stratégies d'accès au haut niveau**
L'utilisation et la reconnaissance du CISE par les structures d'accès au haut niveau et leur fédération Française, le suivi des entraîneurs en partenariat avec l'INSEP ont permis la création de passerelles avec la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de ses stratégies d'accès au haut niveau.

XII - JEUX DU PACIFIQUE SAMOA 2019



Après le désistement de Tonga, les îles SAMOA ont su relever le défi d'organiser les Jeux du Pacifique 2019 avec un temps de préparation très réduit, et même si tout n'a pas été parfait, l'énorme travail accompli par le comité organisateur est à souligner.

Un dossier bilan complet a été réalisé à l'issue de ces Jeux marqués pour notre délégation par des résultats d'ensemble de très bonne facture avec un 1er rang retrouvé au tableau des médailles, mais également par un état d'esprit exceptionnel de nos Cagous qui ont porté les valeurs, Unité, Respect et Excellence, de belle manière. La réalisation du film « Au cœur des Cagous » diffusé sur NC la 1^{ère} a permis de faire vivre au grand public ces Jeux de « l'intérieur » et de susciter leur fierté vis-à-vis de cette équipe de NC.

Le travail important réalisé en amont, pendant et après le déplacement (représentant au total plus de 140 heures de réunions, briefings et débriefings) par la



commission Jeux du Pacifique, le chef de mission, ses adjoints, les différents responsables des équipes village, communication, médicale, l'équipe de permanents du CTOS, mais également par les ligues, les chefs de projet, entraîneurs et staff technique ainsi que l'investissement des athlètes ont permis l'atteinte des objectifs définis par le CTOS, à savoir « Nous unir en vue d'atteindre notre plus haut niveau d'excellence pour faire rayonner la Nouvelle-Calédonie et inspirer la fierté collective ». La une du quotidien Samoan qui titrait

« le respect, l'unité et l'excellence sont l'essence du succès de la Nouvelle-Calédonie » résume bien l'esprit des Cagous.

A noter qu'à l'issue de l'événement, Emma Terebo (natation), Emilie Ricaud (golf) et Olivier Deniaud (athlétisme handisport) ont été distingués par le Conseil des Jeux du Pacifique qui leur a décerné respectivement les prix de la « Meilleure athlète féminine », de la « Meilleure athlète féminine junior » et du « Meilleur entraîneur » des Jeux de Samoa 2019.

XIII - COMITES PROVINCIAUX OLYMPIQUES ET SPORTIFS

Les CPOS Nord et Sud ont organisé conjointement avec les ligues participantes et le CTOS, et avec le soutien des collectivités provinciales, de la mairie de Bourail, de l'ANS et de Total, la 2e édition du Total Sport Girl Challenge qui a une nouvelle fois été plébiscité par les participantes et leur encadrement.

En raison des conditions météorologiques, la journée Olympique n'a pu avoir lieu en province Sud et sur la côte Est dans le Nord. Seule la journée Olympique de Koumac a pu être or-

ganisée en partenariat avec l'USEP, la DENC, et certaines disciplines.

Les CPOS ont travaillé en étroite collaboration avec les Groupements d'employeurs, les communes, les provinces, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour la mise en œuvre du volet sport du Plan Territorial de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Ils ont relayé dans l'intérieur des opérations provinciales mais également celles du CTOS. Tous nos remerciements et félicitations pour le travail accompli.

XIV - COMMUNICATION, PUBLICATIONS & ÉVÈNEMENTIELS

La newsletter Club Calédonie

La newsletter électronique initiée en 2014 garde son rôle d'information, de sensibilisation et de communication entre le CTOS et le mouvement sportif. Six newsletters ont été diffusées en 2019.

Le site internet www.ctos.nc

Vitrine du CTOS, son site internet a une fréquentation régulière. Ce site est un outil essentiel qui relaie nombre d'informations à destination du mouvement sportif mais également du grand public. Le système d'exploitation du site étant devenu obsolète, il est en cours de reconstruction.

Réseaux sociaux

Le CTOS communique également via les réseaux sociaux. La page Facebook « Les Cagous

- Equipe de Nouvelle-Calédonie » est suivie par plus de 9 000 followers et le compte Instagram totalise plus de 1 300 abonnés.

L'opération « Athlète du mois BNC »

Cette opération de communication menée en partenariat avec la BNC continue d'être un rendez-vous mensuel incontournable. Les lauréats 2019 et leur club formateur ont été récompensés de belle manière. Nous tenons à remercier la BNC qui est notre partenaire privilégié sur cette opération et qui nous soutient depuis 16 ans.

La Soirée des Trophées du Sport Les Nouvelles Calédoniennes - BNC

Pour sa 18^e édition, la soirée de remise des TROPHEES du SPORT a eu lieu comme les années précédentes au CISE.



De nombreux athlètes et dirigeants ont répondu présents pour fêter leurs pairs qui ont brillé au cours de la saison.

Cette opération a permis une nouvelle fois de promouvoir nos meilleurs sportifs et leurs performances ainsi que les dirigeants et bénévoles qui œuvrent toute l'année. Les Nouvelles ont largement fait la promotion de l'opération à travers des articles de présentation des nominés ainsi qu'un visuel incitant le public à voter.

Pour l'année 2019, les lauréats ont donc été les suivants :

Exploit de l'année :

Delphine ANDRE (sport adapté) / vote du public par SMS

Sportif de l'année :

Lara GRANGEON (natation)

Espoir de l'année :

Emilie RICAUD (golf)

Événement de l'année :

Triathlon International BNC

Dirigeant de l'année :

Georgy TAERO (va'a)

La soirée a été animée par Erik DUFOUR voter par SMS.

La journée Olympique 2019

L'organisation de la Journée Olympique 2019 a été largement perturbée par la météo et seule la journée de Koumac a pu être organi-

sée le 11 juillet par le CPOSN et l'USEP après un report.

Aquamarche BNC

L'organisation de cette manifestation de sensibilisation au sport santé bien-être a été déléguée à la section gym santé de l'AS 6^e km. Avec plus de 300 participants sur l'anse Vata, elle a connu un beau succès. Merci aux bénévoles de l'AS 6^{ème} pour ce passage de relai réussi.

Total Sport Girl Challenge

2^e édition de cet événement « sports co au féminin » qui a regroupé à Bourail quelques 179 jeunes athlètes U16 et 53 encadrants dans 5 disciplines différentes : football (5 équipes), handball (6), rugby 7 (4), basket 3x3 (7) et beach-volley (6).

Le Total Sport Girl Challenge a vu la participation de sportives des 3 provinces mais également du Vanuatu en beach-volley, réunies autour des valeurs du sport dans un très bel état d'esprit.

La manifestation devrait être renouvelée en 2020 avec les disciplines intéressées et motivées.

Concours OPT Femmes & Sport

Pour sa 8^e édition, le concours a remporté un joli succès avec ses 21 dossiers déposés (17 l'an passé).





Cet appel à projets est organisé chaque année par le CTOSNC en collaboration avec son partenaire OPT. Il vise à récompenser les meilleures stratégies ou actions en matière de développement de la pratique féminine. Le concours OPT femmes et sport est ouvert aux clubs, comités provinciaux ou ligues dûment affiliés. Les associations lauréates reçoivent une aide financière pour réaliser leur projet de développement de la pratique féminine dans leur discipline.

Ce sont douze lauréats qui ont été primés en 2019. Une enveloppe de 1.500.000 XPF dont 300.000 XPF de la ville de Dumbéa (réservés aux clubs de la commune), 100.000 F du CPOSN et 50.000 F du CPOSS a été répartie entre les gagnants.

Les lauréats du concours 2019 :

- Pirogue Club Dumbéa pour son projet « Le pari de nos dames »
- AS 6^{ème} Section Gym Santé pour son projet « Yoga pour toutes »
- AS Lycée Do Kamo pour son projet « Section foot filles »
- Les Toiles du Lagon pour son projet « Femmes à la barre »
- Union Rugby Club Dumbéa pour son

projet « Les filles se rebellent »

- Tennis Club de Koné pour son projet « Les raquettes FFT »
- AS Katiramona pour son projet « Sun Women Day »
- Olympique Nouméa Natation pour son projet « Aqua bouge en mer »
- Fitness Plein Air pour son projet « Cours de step »
- Comité Provincial Sud de Tennis pour son projet « Belles, Set et match »
- ASS Karaté Autueil pour son projet « Karaté Self Défense »
- ASS Shitoryu karaté Nouvelle-Calédonie pour son projet « Mon tatami c'est le tien aussi »

Le concours CIPAC Sport Santé

Le CTOS a organisé la 5^e édition du concours CIPAC « Sport-Santé » en collaboration avec ses partenaires, l'entreprise CIPAC et l'ASSNC. Pour rappel, l'objectif de ce concours est de favoriser à travers l'appel à projets la pratique de l'activité physique et sportive (APS) en faveur de la santé et du bien-être au sein de la population calédonienne, pratique non orientée vers la performance.

La population cible prioritaire reste les per-



sonnes sédentaires, sans distinction d'âge ou de sexe. Ce concours s'adresse à tous les clubs, ligues ou comités sportifs affiliés à une fédération.

Les initiatives proposées doivent permettre la réalisation d'un ou plusieurs des objectifs opérationnels suivants :

- Développer des créneaux réguliers « sport-santé » ouverts à tous mais tournés préférentiellement vers les publics nécessitant un accompagnement pour s'inscrire durablement dans la pratique d'une APS
- Faciliter l'accès à la pratique « sport-santé » à tout public, en bonne santé ou souffrant de pathologies, en adaptant l'offre sportive traditionnelle
- Proposer des cotisations réduites pour les publics « sport-santé »
- Inciter à la formation spécifique « sport-santé » des encadrants sportifs

Une dotation financière est ainsi versée aux lauréats du concours pour les aider à mettre en œuvre leur projet. Au total, c'est 1.800.000 XPF qui ont été répartis entre les projets choisis. Vingt-deux dossiers de participation (16 disciplines) provenant des Provinces Nord, Iles et

Sud ont été déposés. Au total, 9 associations dans des disciplines variées ont été sélectionnées par un jury composé d'acteurs du sport, de la santé et des partenaires.

Les lauréats du concours 2019 :

- Tennis Club de Poindimié pour son projet "Beach tennis au lycée"
- Tennis Club de l'olympique pour son projet "Tennis Sport-Santé Bien-Être"
- Drehu Triathlon pour son projet "Apprentissage du vélo pour les enfants de Lifou"
- Association des Cavaliers de Dumbéa pour son projet "Tous en selle, tous en forme"
- Ligue de judo pour son projet "Formation taïso santé bien-être"
- Ligue de rugby pour son projet "Sport-santé en brousse"
- Union Rugby Club Dumbéa pour son projet "Hey collègue, attrape-moi si tu peux !"
- Nouméa Judo Club pour son projet "Taïso bien-être et santé"
- Olympique Nouméa Natation pour son projet "Aqua'a bouge en mer"

Les projets sont actuellement en cours de mise en œuvre.

XV - GESTION DE L'HALTÉROPHILIE

Suite à un état des lieux réalisé par la FFHM lors de la visite de son Président, M. BULGARIDHES, au mois de mai 2019, il a été décidé de préparer la mise en place d'une ligue régionale programmée pour le mois de septembre 2020. La FFHM souhaitait profiter de la saison 2019-2020 pour mettre en place des bases solides pour cette future ligue d'haltérophilie en Nouvelle-Calédonie, les clubs ayant été jugés pour le moment trop fragiles au regard de leurs effectifs.

Le Président de la FFHM a lui-même assuré le module de formation théorique pour l'obtention du diplôme d'arbitre régional. Il a été convenu avec la FFHM de déléguer à Mme Lilly COFFA la validation de la partie pratique

lors des compétitions inscrites au calendrier officiel.

La FFHM a dépêché dès le mois de novembre un cadre technique pour assurer une formation d'initiateur 1 en haltérophilie.

La FFHM souhaite que les clubs développent la pratique et le nombre de leurs licenciés et a proposé le recrutement d'un agent de développement. La FFHM (à hauteur de 10.000 € / an sur 3 ans) et l'ANS (à hauteur de 12.000 € / an sur 2 ans) se sont engagés financièrement. Les 3 provinces et la Nouvelle-Calédonie ont été sollicitées pour le bouclage du financement de ce poste, mais nous restons en attente de leur réponse.





CTOS

**NOUVELLE
CALÉDONIE**



Comité territorial olympique et sportif de Nouvelle-Calédonie

3^e étage de la maison du sport Roger Kaddour

24, rue Duquesne – Quartier Latin

BP 333 – 98845 Nouméa Cedex

Tél. : 28 10 57 – Fax : 28 80 80

Email : ctosnc@ctos.nc – site web : www.ctos.nc